



Programme des Nations Unies pour le développement

Pays: Guinée-Bissau
Document de projet

Résultat(s) de l'UNDAF:

Les populations, les institutions et les organisations nationales améliorent les systèmes de production, diversifient les activités, contribuent à la réduction de la pauvreté et gèrent de façon durable l'environnement.

Les institutions nationales gouvernent dans le respect des droits humains, de la consolidation de l'Etat de droit, des principes de gestion transparente et efficace des ressources du pays.

Résultat(s) attendu(s) du PAPP:

La mise en œuvre de la stratégie nationale de Réduction de la pauvreté (DENARP) en tant qu'instrument d'opérationnalisation des OMD est effective.

Les institutions démocratiques sont renforcées et l'administration publique est modernisée y compris au niveau local.

Produit(s) attendu(s) du PAPP:

Capacités nationales de mise en œuvre et de suivi-évaluation du DENARP et des OMD renforcées.

Mécanismes de suivi et de coordination de l'aide pilotés effectivement par le gouvernement en place au niveau national et des principaux secteurs.

Partenaire de réalisation:

Ministère de l'Economie et de l'Intégration Régionale (MEPIR).

Autres partenaires:

Nationaux: Primature, Ministère des Finances, Ministères sectoriels et Ministères des Affaires Etrangères.

Internationaux: BAD, UEMOA, Union Européenne, partenaires bilatéraux et Agences du Système des Nations Unies.

Description

La Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont convenu, à la demande des autorités bissau-guinéennes, d'apporter conjointement une assistance à la Guinée-Bissau dans deux domaines clés de la gouvernance économique: le *pilotage de l'économie et l'utilisation efficace de l'aide publique au développement*. L'appui conjoint BAD/PNUD est une intervention commune qui visera d'une part, à développer les capacités nationales pour améliorer les performances du système national de planification de l'économie, ainsi que de gestion budgétaire et de la dette, et d'autre part, à améliorer les capacités de mobilisation, coordination et suivi-évaluation de l'aide. Il accompagnera le gouvernement dans ses efforts d'élaboration et de conduite des programmes et politiques publiques de développement économique et social. Il tiendra compte également de l'importance accordée par les autorités nationales au suivi et à la gestion de l'aide, de part son poids dans le financement et la mise en œuvre des politiques et programmes nationaux. Il comprendra des composantes diverses de renforcement des capacités dans les différents domaines de la gestion économique, du suivi de la pauvreté et des OMD, de la gestion budgétaire axée sur les résultats, du suivi et de la gestion de la dette, de la mobilisation de ressources à travers notamment l'amélioration des capacités de négociation et, de la coordination de l'aide par le biais notamment de mécanismes et systèmes d'information.

Période couverte par le Programme: 2008-2012

Composante du Programme: Gouvernance Economique

Titre de l'intervention: Programme de développement des capacités nationales de pilotage de l'économie et de coordination de l'aide (PECA).

Code Budgétaire: _____

Date de début: 01/01/2010

Date de fin: 31/12/2011

Arrangement de gestion : NEX

Budget estimatif pour l'année 2010:

US\$ 2 965 000

Total requis: **2 965 000 US\$**

Total alloué: **2 965 000 US\$**

Budget ordinaire (PNUD): **\$18 000 US\$**

Gouvernement/BAD: **2 447 000 US\$**

Approuvé par Madame Maria Helena Nosolini Embalo
Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale

Approuvé par Madame Giuseppina Mazza,
Représentant Résident du PNUD

Signature

Date

21/04/2010

Signature

Date

23/04/2010

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (PTA) ANNEE: 2010

PRODUITS PAPP ATTENDUS et indicateurs y compris les objectifs annuels		ACTIVITES PLANIFIEES						PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIÉ
		CADRE CHRONOLOGIQUE				Source fonds	Description dans le Budget		
Produit (PAPP)	Activités et actions associées	T1	T2	T3	T4				
Capacités nationales de mise en œuvre et de suivi - évaluation du Document de Stratégie Nationale Réduction de la Pauvreté (DENARP) et des OMD renforcées.	Activité 1 Renforcer le système de planification stratégique en vue du suivi-évaluation du DENARP et de ses documents d'opérationnalisation (PAP et PIP). Actions								
Faibles capacités de la mise en œuvre et de suivi du DENARP. Cohérence DENARP/OMD insuffisamment assurée	1.1 Prise en charge des coûts salariaux de l'expert macro-économiste qui appuie la DGP dans l'élaboration et le S&E de programmes de réduction de la pauvreté, du PIP, des PAP et des plans de développement régionaux. 1.2 Recrutement d'un expert national spécialiste du suivi des programmes et projets. 1.3 Recrutement et prise en charge des coûts salariaux de trois assistants administratifs (l'un pour appuyer l'UPS, un autre pour appuyer l'équipe des experts et le CCO, l'autre pour appuyer le Cabinet du ministre de l'EPR) de cinq chauffeurs, ainsi que d'un assistant/traducteur/interprète pour appuyer le Cabinet du Premier Ministre.	X	X	X	X	PNUD	Cost sharing MEPIR/BAD (215 000)	71200 Consultant international 71600 Voyage	210 000 5 000
Indicateurs (PAPP) (i) Rapports de suivi et de mise en œuvre du DENARP, du PAP et du PIP disponibles. (ii) Rapports des progrès des OMD élaborés et diffusés.	1.4 Renforcement des capacités d'au moins trente cadres dans les domaines suivants: i) analyse de projets/programmes et élaboration de plans sectoriels et régionaux (DGP et MT); ii) méthodes de S&E y compris des programmes de réduction de la pauvreté (DGP et MT); iii) élaboration de plans d'actions de mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté et du PIP (DGP); iv) évaluation des coûts des OMD (DGP, MT et SC); v) gestion basée sur les résultats (DGP, MT et SC).	X	X	X	X	DGP/CENFA	Cost sharing MEPIR/ BAD (44 346)	63400 Coûts de formation 72100 Service contrat 74500 Divers	9 346 30 000 5 000
Indicateur 1.1 : Nombre d'agents hommes et femmes formés en statistique économique et financière Situation de référence : Cible 2010 : Au moins 20 cadres nationaux hommes et femmes formés en statistiques économiques et financières	1.5. Formation d'une vingtaine de cadres nationaux (comptes nationaux et prix) et diffusion d'informations statistiques économiques et financières. 1.6. Louage de service de dix cadres nationaux-homologues formés dans les domaines visés et du point focal pour la contre partie nationale.	X	X	X	X	INE/DGPI/CENF A	Trac 1 (45 000)	72100 Service contrat 63400 Coûts de formation 74500 Divers	25 000 10 000 10 000
Indicateur 1.2 : Existence d'un rapport d'évaluation du DENARP Situation de référence: 01	1.7. Appui au MEPIR y compris au niveau régional en équipements informatiques et de bureau, à l'entretien de ces équipements, à l'acquisition de fournitures et consommables et à l'entretien/assurance des véhicules du projet. 1.8. Evaluation et révision/actualisation du DENARP, du PTIP et des PAP.	X	X	X	X	DGP	Cost sharing MEPIR/ BAD (70 000)	72100 Service contrat 72500 Articles de bureau 72800 Equipements 74500 Divers	30 000 10 000 25 000 5 000
	1.9. Elaboration d'un rapport d'évaluation du DENARP.	X	X	X	X	DGP	Trac 1 (15 000)	72100 Service contrat 72500 Articles de bureau 74200 Reproduction/l'impression 74500 Divers	6 000 4 000 4 000 1 000

· 01 annuaire statistique de la santé disponible	2.8. Réalisation, reproduction et diffusion des 19 études thématiques prévues dans le cadre du RGPH.		X	X	INE	INE	Cost sharing MEPIR/BAD (50 000)	71300 Consultant national	45 000			
								72100 Service contrat	10 000			
Indicateur 2.4 : Existence d'un centre de documentation fonctionnel et d'une connexion internet du MEPIR	Situation de référence : Pas de centre, connexion internet existante; existence du site mais pas fait	Cible 2010 :	2.9. Réalisation d'une étude (précédée d'une enquête) sur l'impact économique et social du VIH/SIDA sur les ménages les plus pauvres et sur les femmes. Les résultats de cette étude seront intégrés dans le prochain DENARP. Il est à souligner que le PNUD assurera une contrepartie financière pour la réalisation de cette enquête dans le cadre d'un autre projet (pour un montant total de 175 000 USD).	X	X	INE/DGP / PNUD	Cost sharing MEPIR/BAD (120 000)	71200 Consultant international	40 000			
				X	X	INE/MS/ME	Trac 1 (20 000) Cost sharing MEPIR/ BAD (80 000)	71600 Voyage	5 000			
Indicateur 3.1 : Nombre de cadre formés en cadrage macro-économique et budgétaire	Situation de référence : Cible 2010 : Au moins 20 cadres formés en cadrage macro-économique et budgétaire		2.10. Actualisation des annuaires statistiques des secteurs de la santé et de l'éducation.	X	X	MEPIR	63400 Coûts de formation 72100 Service contrat	63400 Coûts de formation 72100 Service contrat	5 000			
				X	X	MEPIR	74200 Reproduction/Impression 74500 Divers	74200 Reproduction/Impression 74500 Divers	5 000			
Indicateur 3.2 : Nombre de CDMT élaborés	Situation de référence : Cible 2010 : -01 centre de documentation opérationnel -01 site internet créé -Connexion internet du MEPIR fait		2.11. Appui à la création et gestion d'un centre de documentation, d'un site Internet et de la connexion Internet au MEPIR.	X	X	MEPIR	71400 Service contrat individuel 63400 Coûts de formation 71300 Consultant national 72100 Service contrat	71400 Service contrat individuel 63400 Coûts de formation 72100 Service contrat	25 000			
				X	X	MEPIR	74200 Reproduction/Impression 74500 Divers	74200 Reproduction/Impression 74500 Divers	10 000			
Produit APP : Mécanismes de suivi et de coordination de l'aide pilotés effectivement par le gouvernement en place au niveau national et	2.12. Contribution à la gestion administrative.		X	X	BAD	Cost sharing MEPIR/ BAD	72200 Equipment de bureau 72800 Equipements informatiq. 74500 Divers	72200 Equipment de bureau 72800 Equipements informatiq. 74500 Divers	10 000			
				X	X	BAD	75100 GMS	75100 GMS	45 729			
Total Activité 2									786 000			
Activité 3												
Mettre en place une gestion budgétaire stratégique et axée sur les résultats.												
Actions												
3.1. Prise en charge des coûts salariaux de l'expert international pour appuyer l'élaboration des CDMT global et sectoriels.												
3.2. Recrutement d'un expert international chargé d'appuyer dans le suivi de l'appui budgétaire et des programmes de gestion des finances publiques.												
3.3. Recrutement d'un expert national pour appuyer dans l'élaboration de CDMT et de la gestion budgétaire.												
3.4. Formation initiale et continue d'au moins vingt cadres nationaux pour le cadrage macro-économique et budgétaire ainsi que pour l'élaboration des CDMT global et sectoriels.												
3.5. Louage de service de dix cadres nationaux-homologues formés dans les domaines sus visés.												
3.6. Appui à l'évaluation des besoins prioritaires pour l'accélération de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.												

	3.7 Appui à l'élaboration de CDMT sectoriel et global préliminaire.	x	x	x	DGBMT-S	Trac1 (25 000)	72100 Service contrat 74200 Reproduction/Impression 74500 Divers
	3.8 Appui à l'élaboration, reproduction et diffusion du BGE.	x	x	x	DGBMT-S	Trac1 (23 000)	72100 Service contrat 74200 Reproduction/Impression 74500 Divers
	3.9 Contribution à la gestion administrative	x	x	x	BAD	Cost sharing MEPIR/ BAD	75100 GMS
							36 636
	Total Activité 3						679 000
	Activités 4						
	Renforcer la mobilisation et coordination de l'aide.						
	Actions						
	4.1. Prise en charge des coûts salariaux de l'expert international Conseiller Principal, Team Leader des équipes d'experts nationaux et internationaux et également chargé des aspects de mobilisation et coordination de l'aide.	x	x	x	PNUD	Trac1 (170 000) Cost sharing MEPIR/BAD (92 000)	71200 Consultant international 71600 Voyage
	4.2. Recrutement d'un consultant pour le suivi de la mise en œuvre tripartite (autorités-partenaires-SC) de la Déclaration de Paris.	x	x	x	PNUD	Cost sharing MEPIR/ BAD (13 000)	71200 Consultant international 71600 Voyage
	4.3. Formation continue et développement des capacités d'au moins vingt cadres nationaux dans les domaines suivants: i) techniques de négociation et de mobilisation de ressources; ii) gestion des accords et conventions signés avec les partenaires; S&E de l'efficacité de l'aide ainsi que des projets et programmes.	x	x	x	DGP/DCI/CENF A	Cost sharing MEPIR/ BAD (26 000)	63400 Coûts de formation 72100 Service contrat 74500 Divers
	4.4. Louages de service de dix cadres nationaux-homologues formés dans les domaines susvisés.	x	x	x	DGP/DCI	Cost sharing MEPIR/ BAD	71400 Service contrat Individuel
	4.5. Appui au suivi-évaluation physique et financier des projets et programmes au niveau central et régional.	x	x	x	DGP	Cost sharing MEPIR/ BAD (40 000)	71400 Service contrat Individuel 72100 Service contrat 74500 Divers
	4.6. Mise en place d'un système d'information pour le suivi et la gestion de l'aide.	x	x	x	DGP/DCI	Cost sharing MEPIR/ BAD (190 000)	72100 Service contrat 72800 Equipements informatiq. 71400 Service contrat Individuel 74500 Divers
	4.7. Production et dissémination de rapports sur l'efficacité de l'aide.	x	x	x	DGP/DCI	Cost sharing MEPIR/ BAD (28 000)	71200 Consultant international 71600 Voyage 72100 Service contrat 74200 Reproduction/Impression 74500 Divers
	4.8. Elaboration de rapports de suivi des projets/programmes ainsi que de tableaux de bord par secteur, région et partenaire.	x	x	x	DGD/DCI	Cost sharing MEPIR/ BAD (10 000)	72100 Service contrat 74200 Reproduction/Impression 74500 Divers
	4.9. Production et dissémination de revues de coopération.	x	x	x	DGD/DCI	Trac 1 (26 000) Cost sharing MEPIR/ BAD (10 000)	71200 Consultant international 71600 Voyage 72100 Service contrat 74200 Reproduction/Impression 74500 Divers
	Indicateur 4.1 : Nombre de cadres hommes et femmes formés dans le domaine de la coordination et mobilisation de l'aide						
	Situation de référence :						
	Cible 2010 : Au moins 20 cadres hommes et femmes formés dans le domaine de coordination et mobilisation de l'aide						
	Indicateur 4.2 : Existence d'un système d'information pour le suivi et la gestion de l'aide						
	Situation de référence :						
	Cible 2010 : 01 système d'information pour le suivi et la gestion de l'aide opérationnel						
	Indicateur 4.3 : Nombre de rapports de suivi élaborés dans le domaine de l'aide						
	Situation de référence :						
	Cible 2010 : - Au moins un rapport sur la coopération au développement disponible - Au moins un rapport sur l'efficacité de l'aide disponible						
	Indicateur 4.4 : Stratégie de mobilisation des ressources						
	Situation de référence :						
	Cible 2010 :						

I. CADRE DE SUIVI-EVALUATION

Conformément aux politiques et procédures prévues dans le document de l'utilisateur du PNUD, le suivi du projet sera assuré de la manière suivante:

Sur une base annuelle

- Sur une base trimestrielle, une évaluation des activités du projet sera effectuée en vue d'analyser l'atteinte des résultats escomptés,
- Un registre de résultats sera activé dans ATLAS et réactualisé par le Chargé de Projet pour faciliter la détection et la résolution des problèmes éventuels ainsi que les changements requis,
- Sur la base d'une analyse des risques (voir annexe 1), un registre de risques sera activé dans ATLAS et réactualisé de façon régulière par une revue de l'environnement externe qui pourrait affecter la mise en œuvre du projet,
- Sur la base des informations continues dans ATLAS, un rapport trimestriel d'avancement sera préparé en utilisant le format standard disponible dans l'executive snapshot,
- Un registre sur les leçons apprises sera activé dans ATLAS et réactualisé régulièrement pour s'assurer qu'il y ait un apprentissage continu au sein de l'organisation et faciliter l'élaboration du rapport sur les leçons apprises à la fin du projet,
- Un plan de suivi sera activé dans ATLAS et réactualisé afin de permettre le suivi des actions de gestion,
- Un rapport annuel d'avancement et final sera préparé par le Chargé de Projet, partagé avec les partenaires concernés,
- Une revue de fin de projet sera menée pour évaluer l'atteinte des résultats et des objectifs et analyser les opportunités et contraintes rencontrées durant la mise en œuvre du projet.

II. CONTEXTE LEGAL DE MISE EN ŒUVRE

Ce document, conjointement avec le Plan d'Action du Programme de Pays signé par le Gouvernement de la Guinée-Bissau et le PNUD, constitue le Document de Projet tel que stipulé dans l'Accord de Base-Type en matière d'Assistance signé entre le Gouvernement de la Guinée-Bissau et le PNUD.

Sur la base de l'article II de l'Accord de base-Type, la responsabilité pour la sûreté et la sécurité de l'agence de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens ainsi que des biens du PNUD qui sont temporairement à la garde de l'agence de mise en œuvre ressortira de celle de l'agence de mise en œuvre. L'agence de mise en œuvre devra:

- a) Mettre en place un plan de sécurité adéquate et en assurer le suivi, prenant en compte la situation sécuritaire dans le pays où le projet est entrepris,
- b) Assumer les risques et relier à la sécurité de l'agence de mise en œuvre et la mise en œuvre du plan de sécurité,
- c) Le PNUD se réserve le droit de vérifier si tel plan est en vigueur et de suggérer des modifications au plan en cas de besoin. Tout manquement à cette exigence sera considéré comme une violation à cet accord,

L'agence de mise en œuvre marque son accord pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les fonds reçus ne soient pas utilisés à des fins telles que "appuyer des individus ou des entités associés avec le terrorisme et que les récipiendaires des fonds fournis par le PNUD ne soient pas sur la liste maintenue par le Comité de Conseil de sécurité suite à la résolution 1267 (1999). Cette liste peut être accessible sur le <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette clause doit être incluse dans tous les sous-contrats et sous-accords Entrepris dans le cadre de ce projet.

III. ANNEXE 1: ANALYSE ET GESTION DES RISQUES

La faiblesse de l'Etat et l'instabilité gouvernementale constituent des facteurs de risques importants qui pourront retarder la mise en œuvre du projet. De même, le manque de coordination et de collaboration permanent au niveau central et sectoriel est de nature à accentuer le retard dans la mise en œuvre des activités surtout si un consensus dans la clarification des responsabilités n'est pas dégagée. D'autres facteurs de risque sont liés, entre autres, à la faiblesse des capacités institutionnelles et humaines qui pourraient engendrer des retards dans l'exécution des activités et ainsi limiter la mise en œuvre du PTA et l'atteinte des résultats escomptés.

La gestion des risques devra se faire en tenant compte de la sensibilisation et la clarification des rôles des différents intervenants, notamment entre les ministères impliqués par le projet, mais aussi en favorisant l'appropriation et la participation de la partie nationale dans la gestion et suivi du projet.

La mise en place d'une équipe d'experts nationaux et internationaux sera de nature à limiter les retards éventuels dans l'exécution du projet car cela permettra d'assurer la technicité nécessaire pour la mise en œuvre des activités mais aussi amener les structures impliquées à adopter des modes de fonctionnement et d'organisation plus performants.